

Installation officielle du comité régional de la biodiversité

Pascal Mailhos, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et Agnès Langevine, vice-présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée en charge de la Transition écologique et énergétique et de la biodiversité, représentant la présidente Carole Delga, ont installé, ce mardi 14 novembre à Gruissan, le Comité régional de la biodiversité (CRB).

Au cours de cette journée, ont été présentés, dans le contexte de la région Occitanie, le rôle et les missions du CRB, les nouveaux outils créés par la loi de reconquête de la biodiversité et les chantiers en cours sur le sujet de la biodiversité.

Un objectif partagé entre l'Etat et la Région Occitanie

Comme l'a indiqué Nicolas Hulot, lors d'une réunion rassemblant les présidents et vice-présidents délégués à la biodiversité des Régions le 23 octobre à Paris : « **Il est impératif que l'ensemble des territoires et que tous les acteurs se mobilisent pour que chacun à son niveau agisse en faveur de la biodiversité. Protéger, restaurer et valoriser les écosystèmes doit devenir une priorité** ».

L'État en région et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée partagent l'objectif et la volonté d'agir pour concilier au mieux le développement de la région et la préservation de l'environnement. Cette ambition de développement durable et d'équilibre territorial sera nourrie des travaux du comité régional de la biodiversité.

Copiloté par l'État et la Région, ce comité constitue le lieu privilégié d'information et d'échange sur tous les sujets relatifs à la préservation de la biodiversité au sein de la région.

Les 145 membres du CRB sont désignés pour cinq ans et répartis en cinq collèges représentant respectivement les collectivités territoriales, l'État et ses établissements publics, les organismes socio-professionnels et usagers de la nature, les associations et les scientifiques. Les membres sont désignés conjointement par les deux présidents pour une durée de cinq ans avec un objectif de parité hommes/femmes (au minimum 40 % de femmes et/ou d'hommes). Les fonctions sont exercées à titre gratuit.

Les enjeux de la biodiversité en Occitanie et les premiers chantiers

Dans le contexte d'une région vaste et riche de multiples enjeux, acteurs, outils et démarches, le CRB devra contribuer à définir la stratégie régionale pour la biodiversité et à examiner son intégration dans le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires Occitanie 2040.

Des chantiers structurants sont déjà en cours, liés à la mise en œuvre de la séquence « Eviter - Réduire - Compenser » qui vise à faciliter le développement économique en préservant la Biodiversité, ou encore la construction de la future Agence Régionale de la Biodiversité, outil de coopération et de financement pour la prise en compte de la biodiversité dans les projets de territoires.

La Région, chef de file, a également décidé de construire une Stratégie Régionale de la Biodiversité, document qui cadrera l'action publique qui sera notamment alimentée par ces premiers chantiers.

Le CRB participera à la construction et à la diffusion de la stratégie régionale pour la biodiversité et à son intégration dans le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires Occitanie 2040.

Le comité régional sera consulté sur les orientations du contrat de plan Etat-Région ainsi que sur les orientations stratégiques de la future agence régionale de la biodiversité. Son avis pourra être recueilli sur les projets de documents de planification relatifs aux continuités écologiques préalablement à l'enquête publique. Il doit également veiller, en lien avec les comités de massifs, à la cohérence de ces documents avec les enjeux inscrits dans les schémas interrégionaux d'aménagement et de développement de massifs.